

Avignon, le 28/12/2021

Le directeur général
Direction départementale de Vaucluse
Santé environnement-DD84

Affaire suivie par : Faustine Marechal
Tél. : 04.13.55.85.60
ars-paca-dt84-sante-environnement@ars.sante.fr
Réf : DD84-1221-20831-D

Monsieur le directeur,

J'accuse réception de votre courrier du 13 décembre 2021 m'informant que les logements, les vestiaires et sanitaires de vos salariés et le caveau accessible au public du Château de Nalys sont raccordés au réseau d'eau public de la commune de Châteauneuf-du-Pape.

Désormais, l'utilisation de l'eau issue de votre forage devra être exclusivement utilisée pour des usages non sanitaire et non alimentaire. L'usage de l'eau issue de votre forage dans le cadre de votre activité viticole (rinçages de contenants) peut être maintenu, sous réserve que vous vous assuriez que celle-ci ne constitue pas une source de contamination de la denrée alimentaire.

L'eau issue de votre forage ne sera pas considérée comme destinée à la consommation humaine, et, le contrôle sanitaire de vos installations sera arrêté à compter de 2022.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Pour le directeur général et par délégation
l'ingénieur d'études sanitaires



Sylvain D'AGATA

CHÂTEAU DE NALYS
Route de Courthézon
CS 40039
84232 CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE
Cedex FRANCE
Email : contact@nalys.com

Copie : DDETS + DDPP + Mairie de Chateauneuf du Pape



